Image not found or type unknown

Acquisition ien immobilier

Par **Aimee**, le **13/02/2012** à **12:01**

Bonjour, je suis sur le point d'acheter une résidence secondaire avec mon mari .Je suis mariée en secondes noces avec un contrat de mariage en séparation de biens . J'ai un fils de mon premier mariage , un fils de mon second mariage . Ce second fils a déjà hérité de sa grand mère d'un appartement et d'assurance vie .Je ne participe à cet achat que pour 32000 e sur 200 000 e, puis-je mettre ma part directement au nom de mon second fils ?
merci beaucoup pour votre aide

Aimée

Par **youris**, le **13/02/2012** à **12:27**

bjr,
pour cela vous devez faire une donation de 32000 € à votre fils qui achètera en indivision avec son père.
l'indivision n'est pas un bon système de gestion de biens immobiliers.
cdt

Par **Aimee**, le **13/02/2012** à **12:32**

merci pour cette réponse
bonne continuation
Aimée

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés